

CHANCELLERIE D'ÉTAT
BUREAU DE LA COMMUNICATION

# **Grippe A(H1N1)**

# Quatre nouveaux cas recensés dans le canton de Neuchâtel, soit 49 cas au total

Le Département de la santé et des affaires sociales communique:

Depuis le dernier état de situation communiqué le 17 août 2009, quatre nouveaux cas ont été enregistrés et quatorze sont qualifiés de probables. Le total des cas confirmés de grippe pandémique dans le canton de Neuchâtel est de 49. Parmi les quatre nouveaux cas, deux ont été importés d'Espagne.

Les quatre nouveaux cas sont traités à domicile où ils sont isolés durant sept jours. L'évolution est en général sans complication.

Sont considérés comme cas probables ceux de personnes qui présentent des symptômes de la grippe et qui ont été exposées au virus, mais pour lesquelles le médecin a renoncé à opérer un test de confirmation.

A ce jour, dans les hôpitaux de La Chaux-de-Fonds et de Pourtalès, le virus H1N1 a été recherché chez 248 personnes et 16 cas sont encore en attente de résultat.

Sur le plan suisse, à ce jour, le nombre cumulatif de cas confirmés est de 951 et 22 flambées de cas ont été déclarées.

# Recommandations de l'OFSP

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) recommande à ce jour à toute personne revenant d'un voyage à l'étranger et qui présente un état fébrile >38 degrés et des symptômes de la grippe (toux, céphalées, myalgies) de rester chez elle durant une période des 7 jours suivant son retour. Si l'état clinique devait être inquiétant, il est recommandé de prendre contact par téléphone avec son médecin traitant. Sont particulièrement considérées comme personnes à risque, les femmes enceintes, les petits enfants de moins de deux ans et les personnes souffrant d'une maladie chronique.

Le dispositif médial neuchâtelois sera réorganisé dès le 31 août 2009. Cette réorganisation sera présentée lors d'une conférence de presse vendredi 28 août 2009.

#### Contacter son médecin traitant en cas de doute

Les symptômes de la grippe A(H1N1) sont identiques à ceux de la grippe saisonnière, à savoir fièvre (>38), frissons, maux de gorge, rhume, douleurs musculaires, maux de tête et fatigue. A l'heure actuelle, les experts pensent que ce virus se transmet de la même manière que celui de la grippe saisonnière, soit via les postillons et les gouttelettes produites par des personnes malades qui toussent ou éternuent. La transmission indirecte

par les objets (ustensiles de cuisine par exemple) ou les surfaces environnementales (poignée de porte par exemple) est également possible.

Le Service cantonal de la santé publique rappelle qu'en cas de crainte pour sa santé dans le cas de grippe A(H1N1), vous devez **contacter par téléphone préalablement votre médecin traitant** et éviter de vous rendre directement aux urgences. Vous ne devez en aucun cas vous rendre chez votre médecin pour éviter tout risque de contagion dans les salles d'attente. Vous êtes priés par ailleurs de rester autant que possible à la maison.

A défaut, vous pouvez aussi contacter Hôpital neuchâtelois par téléphone : Site Pourtalès au no 032 713 30 00 ; Site La Chaux-de-Fonds au no 032 967 21 11.

### Précautions pour les personnes ayant des contacts avec un cas suspect

Le médecin cantonal rappelle l'importance des précautions d'hygiène à prendre face à un cas suspect :

- 1. Eviter les embrassades et de se faire la bise
- 2. Maintenir une distance d'au moins un mètre
- 3. Ne pas partager sa vaisselle et ses couverts avec d'autres personnes
- 4. Placer un mouchoir en papier devant la bouche et le nez pour éternuer et tousser
- 5. Se laver soigneusement les mains plusieurs fois par jour avec de l'eau et du savon

# Renseignements et informations

Le public peut se renseigner efficacement sur la maladie et sur les recommandations de base en matière d'hygiène en se connectant sur le site officiel de l'Etat de Neuchâtel <a href="https://www.ne.ch/pandemiegrippe">www.ne.ch/pandemiegrippe</a> ou en appelant la ligne d'information pour le public de l'Office fédéral de la santé publique (OFPS) au no de tél. **031 322 21 00.** 

## Pour de plus amples renseignements:

Dr Claude-François Robert, médecin cantonal au Service de la santé publique, tél. 032 889 11 02.

Neuchâtel, le 25 août 2009